



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de la coordination
des politiques interministérielles
Bureau de l'environnement
et de l'utilité publique**

Amiens, le 7 juillet 2021.

**Installations classées pour
la protection de l'environnement**

La préfète du département de la Somme, donne acte à la société WHIRLPOOL SAS, dont le siège social est situé Tour Pacific – 11,13 cours Valmy – 92 977 Paris La Défense, de sa déclaration de cessation d'activité effectuée le 6 avril 2020 et complétée le 22 juin 2020, en application des articles R512-39-1 et suivants du code de l'environnement, pour son site situé : 408 rue d'Abbeville à AMIENS, et régi par l'arrêté préfectoral modifié du 12 février 2001.

En sa qualité de dernier exploitant des installations responsables de la pollution, la société WHIRLPOOL SAS est tenue de respecter les dispositions des arrêtés préfectoraux du 19 janvier 2021, prescrivant la surveillance de la qualité des eaux souterraines et instaurant des servitudes d'utilité publique.

La préfète

Muriel Nguyen

Copie adressée à :

Mairie d'Amiens

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement